

■
■ *Schoolbret* RËMELENG
■



■
■ Édition 2016 | 2017

Sommaire Inhaltsverzeichnis

Préface	03
Préface	04
Ecole fondamentale Sauerwisen Grundschule Sauerwisen	06
Organigramme Organigramm	07
Horaires Schulzeiten	09
Education précoce cycle 1 Früherziehung Zyklus 1	10
Education préscolaire cycle 1 Vorschulunterricht Zyklus 1	12
Cycle 2 + 3 + 4 Zyklus 2 + 3 + 4	14
Plan de réussite scolaire Schulentwicklungsplan	18
Mesures d'aide Hilfsmaßnahmen	19
Contacter les équipes pédagogiques Die pädagogischen Teams kontaktieren	22
Contacter l'équipe multiprofessionnelle Das multiprofessionnelle Team kontaktieren	22
Les représentants des parents Die Elternvertreter	23
Comité d'école Schulkomitee	24
Maison Relais „Roude Fiels“	26
Education différenciée EDIFF	29
Bibliothèque scolaire Schulbibliothek	31
Emweltnometteger vum SICONA	32
Spill a Spaass	32
Association des parents Elternvereinigung	33
Cours de natation Schwimmunterricht	34
Assistance pour devoirs à domicile Hausaufgabenhilfe	34
Cours d'accueil Eingliederungsunterricht	35
Service médical scolaire Schulärztlicher Dienst	36
Projet Judo Judo-Projekt	37
Solfège - Maison Relais	37
Commission scolaire Schulkommission	38
Service scolaire	40
Crèches Kindertagesstätten	40
Jardin scolaire Schulgarten	41
Photos de classes	43
Vacances scolaires Schulferien	52
www.remelenger-schoulen.net rumelange.ecole.lu	53
Charte de l'école	54
Règlement d'ordre interne complémentaire	56
Numéros de téléphone utiles Nützliche Telefonnummern	59

Préface



Chers enfants, chers parents, chers enseignants, chers lecteurs,

Voici la troisième édition du Schoulbuet avec des informations utiles pour la rentrée scolaire 2016/2017. Pour réaliser ce numéro, nous nous sommes efforcés de rendre les informations plus visibles. C'est pour quoi nous avons réorganisé les contenus. Dès à présent vous trouvez des informations sur l'organisation scolaire, les classes, les numéros de téléphone utiles, les structures d'accueil et les activités parascolaires ainsi que beaucoup de photos de l'année écoulée.

Beaucoup de nouveautés nous attendront cette année:

- Madame Reitz-Faber Gabrielle prend sa retraite bien méritée. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.
- Dupont Sarah, Cocard Steve, Thoma Sacha et Thill Sharon nous quitteront; ils ont accepté un poste dans une autre commune. Nous les remercions et leur souhaitons bonne chance pour l'avenir.
- Pour la rentrée nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux collègues: Andriolo Chiara, Wilmes Jean, Lorang Steve, Philippart Nathalie, Servé Tania, Massard Raymond et Hostert Farah. Déjà maintenant nous leur souhaitons beaucoup de succès et de plaisir avec leurs nouvelles tâches.
- **Voici le détail des changements par cycle:**
 - Au cycle 2, Leick Gwenn reprend une classe du cycle 2.1 et Bernabei Sandy une classe du cycle 2.2. Mores Astrid et Andriolo Chiara occuperont un poste de surnuméraire.
 - Au cycle 3, Wilmes Jean et Mercuri Céline (remplacée par Seywert Isabelle) occuperont un poste de surnuméraire.
 - Au cycle 4, on ajoutera une classe au cycle 4.1. Goebel Anne sera en charge de cette classe. Lorang Steve, Hemmer Steffi et Herrig Josée occuperont un poste de surnuméraire.
 - Di Giambattista Claudia et Steffen Joël reprennent les cours d'accueil qui feront partie intégrante du «Förderzentrum» à partir de la rentrée scolaire.
- Dans le cadre de notre PRS, «plan de réussite scolaire», le travail essentiel consistera à développer davantage resp. mettre en œuvre notre concept «Fir e gutt Mateneen» (pour une bonne cohabitation) que nous avons établi durant la dernière année scolaire. Ainsi, des actions concrètes (projet Judo, formations continues communes avec MR...) entamées en 2015-2016 se poursuivront et d'autres s'y ajouteront.

Pour finir, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement de notre école: la commune, l'inspection, la commission scolaire, les représentants des parents d'élèves, le personnel enseignant, les partenaires de l'école et les élèves avec leurs parents.

J'espère que la diversité des informations de ce Schoulbuet puisse donner une impression vivante des activités de notre école, une école qui est toujours en mouvement – un développement qui ne peut se faire qu'avec la coopération de tous les acteurs de la communauté scolaire.

Steffen Joël, Président d'école

IMPRESSUM

Editeur responsable: Collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Rumelange

Rédaction: Joël Steffen (président de l'école)

Photos: Lucien Lentz, Joël Steffen, Charel Schütz

Conception et layout: F²CREA
TIONS

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



Préface

Chers élèves, chers parents, chers concitoyens,

Ce nouveau «Schoulbuet Rëmeleng», le troisième de sa série, a pour but d'informer tous les intéressés sur tout ce qui concerne l'école fondamentale à Rumelange. En outre, on y découvre des informations utiles sur nos structures d'accueil, les activités extra-scolaires, ...

A nouveau, les services de l'administration communale, les équipes du corps enseignant et de tous les intervenants de notre école fondamentale, de la maison relais, ont fait d'énormes efforts pour améliorer le fonctionnement de nos écoles et nos infrastructures.

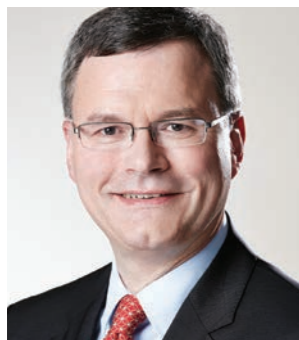
Récemment, la commune a fait installer de nouvelles clôtures autour des bâtiments, pour augmenter la sécurité des élèves et diminuer les actes de vandalisme. Nous avons acquis une maison à proximité immédiate de l'école « Sauerwissen » pour y installer des locaux techniques pour notre concierge respectivement des salles pour le service scolaire. Prochainement, la cour de récréation de notre école précoce sera embellie par une aire de jeux adaptée aux besoins des petits et de nouveaux stores seront mis en place devant les fenêtres du bâtiment principal «Sauerwissen». La commune poursuivra constamment ses efforts en termes de qualité de vie dans les différents bâtiments.

Pour ce qui est du «séchere Schoulwee», planifié ensemble avec les parents et les élèves grâce au questionnaire distribué au courant de l'année scolaire 2015/2016, beaucoup de travaux sont en train d'être réalisés, notamment la mise en place de zones 30 km/h dans les quartiers et l'installation de nouveaux passages pour piétons aux environs de l'école, d'autres travaux suivront au courant de cette année scolaire.

Le centre d'apprentissage («Förderzentrum»), initié en 2015/2016, ne va plus se limiter au cycle 2, mais sera étendu sur les cycles 2-4. Le projet pédagogique «Judo» sera également poursuivi en coopération avec le Cercle de Judo d'Esch-sur-Alzette.

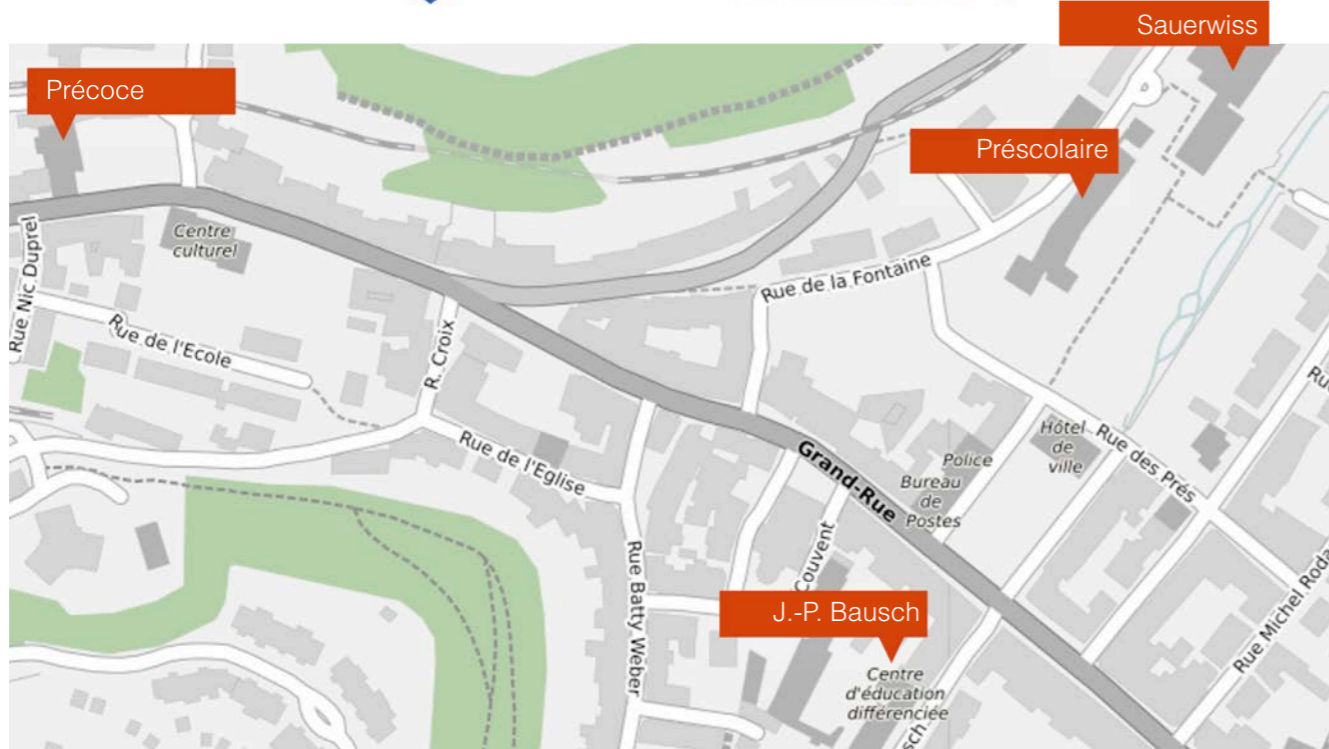
Pour finir, je voudrais remercier tous ceux, en particulier Joël Steffen, qui ont aidé à la réalisation de ce «Schoulbuet». Je souhaite à tous – élèves, parents, instituteurs, chargés de cours, éducateurs et partenaires scolaires – une excellente et fructueuse année scolaire 2016/2017 !

Henri Haine, Bürgermeister



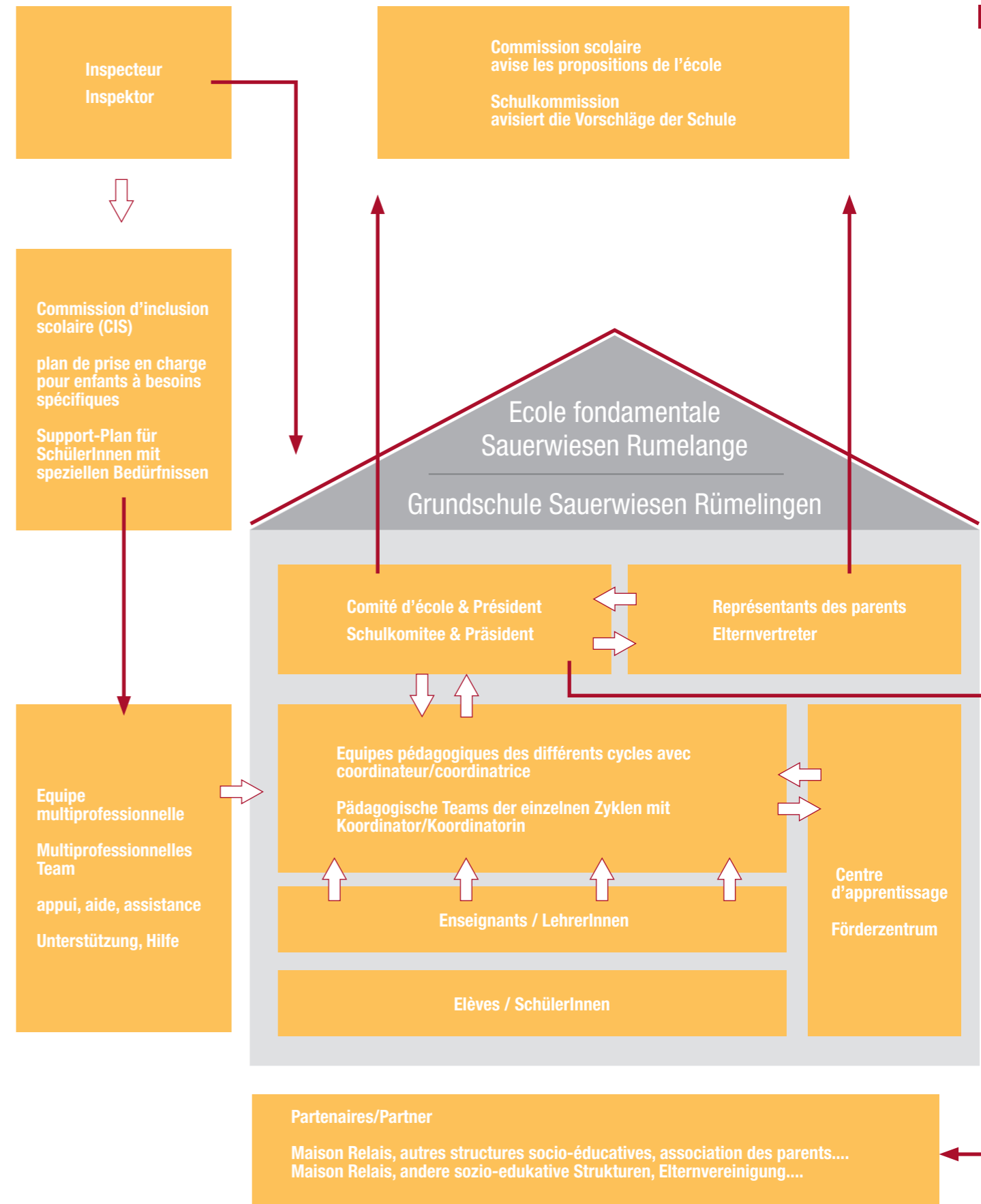
École fondamentale Sauerwiesen

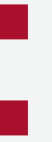
Grundschule Sauerwiesen



Organigramme

Organigramm





Am leschte Schouljoer goufe
nees flott Saache gemaach:

E STOPP FIR DE MUPP LIESDAG JUDO-Projet
Coupe scolaire Spektakel Mammendag Cycle 1
Kolonie Cycle 4 Krëschtmaart Schoulsportdag
Schoulfest PROJET MÜLLTRENUNG Schoulgaart
Drecksbuddies Sorties pédagogiques
Schoulausflich Konzept FIR E GUTT MATENEEN
SDBBF Schoulbibliothék Förderzentrum
Schoolnews Virlesen an der Bibliothék
porte ouverte VAN DER POLICE AM CYCLE 4
PRS Verkëierserzëihung am cycle 1



Horaires

Schulzeiten

Précoce Früherziehung (cycle/Zyklus 1)	Préscolaire Vorschule (cycle/Zyklus 1)	Sauerwiss (cycle/Zyklus 2)	Sauerwiss J-P. Bausch (cycles/Zyklen 3,4)
8.00 - 11.45	8.00 - 11.45	7.50 - 8.45	7.50 - 8.45
midi / Mittag		8.45 - 9.35	8.45 - 9.35
14.00 - 16.00	14.00 - 16.00	récréation / Pause	9.35 - 9.55
		9.50 - 10.10	récréation / Pause
		10.10 - 11.05	10.10 - 11.05
		11.05 - 11.55	11.05 - 11.55
		midi / Mittag	
		14.00 - 14.55	14.00 - 14.55
		14.55 - 15.50	14.55 - 15.50





BÂTIMENT / GEBÄUDE
«précoce»

rue d'Esch
L-3720 Rumelange



**RENTREE SCOLAIRE /
SCHULANFANG**

15 septembre 2016
à 9.15 heures

15. September 2016
um 9.15 Uhr



**HORAIRE /
SCHULZEITEN**

le matin/morgens:
temps d'arrivée / Schulbeginn: 8.00 - 8.30
moment du départ / Schulschluss: 11.30 - 11.45

l'après-midi / nachmittags: 14.00 - 16.00
à l'exception des mardis et jeudis après-midi.
Il n'y a pas de cours les samedis.

außer an den Dienstag- und Donnerstagnachmittagen.
Samstags ist schulfrei.



*Education
précoce cycle 1*

*Früherziehung
Zyklus 1*

Bâtiment «précoce»

Gebäude «Früherziehung»

Enseignantes et classes de l'éducation précoce cycle 1 / Lehrerinnen und Klassen des Vorschulunterrichts Zyklus 1



Oberlinkels Nathalie
institutrice / Lehrerin 50%

Tessaro Carole
chargée de cours / Lehrbeauftragte

Achhammer Carole
éducatrice / Erzieherin

☎ 26 56 01 74



Druart Danny
institutrice/ Lehrerin

Weber Astrid
éducatrice/Erzieherin

☎ 26 56 01 74

Organisation

Depuis l'année scolaire 2015-2016, les élèves du précoce sont accueillis dans un bâtiment tout neuf. Ce bâtiment, construit en modules, a été préfabriqué en Allemagne et a été mis en place le 22 juillet 2015.

Sont admis au cycle 1 précoce les enfants âgés de 3 ans accomplis au 1er septembre 2016, c'est-à-dire les enfants nés entre le 1er septembre 2012 et le 31 août 2013.

Deux groupes du cycle 1 précoce fonctionnent dans le bâtiment précoce. Chaque groupe est pris en charge par deux personnes. Les enfants bénéficieront de 5 demi-journées de cycle 1 précoce par semaine. Le temps d'arrivée des enfants se situera entre 8.00 et 8.30 heures du matin et le moment du départ entre 11.30 et 11.45 heures.

Les enfants sont pris en charge en dehors de l'horaire de 7.30 à 8.00 heures du lundi au vendredi et de 13.30 à 14.00 heures respectivement de 16.00 à 16.30 heures les lundis, mercredis et vendredis après-midi.

Organisation

Seit dem Schuljahr 2015-2016 werden die Kinder der Früherziehung in einem brandneuen Gebäude unterrichtet. Dieses aus Modulen zusammengesetzte Gebäude wurde in Deutschland vorgefertigt und am 22. Juli 2015 an seinen Platz gesetzt.

In der Früherziehung Zyklus 1 werden Kinder angenommen, die am 1. September 2015 drei Jahre alt sind, also Kinder die zwischen dem 1. September 2012 und dem 31. August 2013 geboren sind.

Im Gebäude der Früherziehung Zyklus 1 werden zwei Gruppen unterrichtet. Jede dieser Gruppen wird von 2 Personen betreut. Die Kinder werden an 5 Halbtagen pro Woche unterrichtet. Der Schulbeginn liegt zwischen 8.00 und 8.30 Uhr - der Schulschluss zwischen 11.30 und 11.45 Uhr.

Außerhalb der Schulzeiten werden die Kinder von 7.30 bis 8.00 Uhr (montags-freitags) und von 13.30 bis 14.00 Uhr, sowie von 16.00 bis 16.30 Uhr (am Montag-, Mittwoch-, Freitagnachmittag) betreut.





BÂTIMENT / GEBÄUDE
«préscolaire»

8, rue de la Fontaine
L-3736 Rumelange



RENTREE SCOLAIRE /
SCHULANFANG

15 septembre 2016
à 8.30 heures

15. September 2016
um 8.30 Uhr



HORAIRE /
SCHULZEITEN

le matin/morgens: 8.00 - 11.45

l'après-midi / nachmittags: 14.00 - 16.00

à l'exception des mardis et jeudis après-midi.
Il n'y a pas de cours les samedis.

außer an den Dienstag- und Donnerstagnachmittagen.
Samstags ist schulfrei.



Education
préscolaire cycle 1

Vorschulunterricht
Zyklus 1

Bâtiment «préscolaire»
Gebäude «Kindergarten»

Enseignantes et classe de l'éducation préscolaire cycle 1 / Lehrerinnen und Klassen des Vorschulunterrichts Zyklus 1

2	salle polyvalente Mehrwecksaal			Kimmel Sonja ☎ 56 61 78 9 224	
	1	Gaspar Melanie ☎ 56 61 78 9 121	Marx Tessy ☎ 56 61 78 9 122	Krawzyk Nathalie ☎ 56 61 78 9 123	Kauffmann Estelle ☎ 56 61 78 9 124
0	Zwank Nathalie Philippart Nathalie ☎ 56 61 78 9 021	Thill Jessica ☎ 56 61 78 9 022	Didier Isabelle Welter Martine ☎ 56 61 78 9 023	Rizzi Candi Weber Gaby ☎ 56 61 78 9 024	

AUTRES INTERVENANTS / WEITERE LEHRKRÄFTE

- Dondelinger Tammy
- Morrone Sandra
- Philippart Nathalie
- Weber Gaby

Organisation

L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents.

Comme les cours commencent à 8.00 heures le matin et à 14.00 heures l'après-midi, les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'à leur salle de classe entre 7.50 et 8.00 heures, respectivement entre 13.50 et 14.00 heures. De suite les parents quittent l'enceinte scolaire.

À la fin des cours à 11.45 et 16.00 heures les parents sont priés de venir chercher leurs enfants auprès de l'enseignant en charge. L'entrée dans la cour n'est permise aux parents qu'au moment où tous les enfants ont rejoint leur enseignant auprès du point de rassemblement respectif.

Pendant les récréations les enfants sont sous la surveillance de l'enseignant en charge de la classe et aucun parent n'a droit d'accès à la cour.

Organisation

Der Vorschulunterricht wird nach dem Prinzip der gemischten Gruppen organisiert, das bedeutet, dass in jeder Klasse Kinder aus dem ersten und aus dem zweiten Spielschuljahr sind. Dieses System fördert die Kommunikation und den sozialen Lernprozess, es erhöht die Möglichkeiten der Imitation, der Unterstützung und der Zusammenarbeit zwischen Kindern verschiedenen Alters.

Da der Unterricht morgens um 8.00 Uhr und nachmittags um 14.00 Uhr beginnt, sind die Eltern gebeten ihre Kinder von 7.50 bis 8.00 Uhr bzw. von 13.50 bis 14.00 Uhr bis zu ihrem Klassensaal zu begleiten. Danach müssen die Eltern das Schulgebäude verlassen.

Am Ende des Unterrichts um 11.45 und 16.00 Uhr sollen die Eltern ihre Kinder bei der zuständigen Lehrperson abholen. Der Eintritt in den Pausenhof ist erst gestattet, wenn alle Schüler sich bei ihrer Lehrperson an den einzelnen Sammelpunkten versammelt haben.

Während der Schulpausen werden die Schüler von der zuständigen Lehrperson beaufsichtigt. Eltern haben während der Pausen keinen Zugang zum Schulhof.





BÂTIMENT / GEBÄUDE
«Sauerwiss»

2, rue S. Allende
L-3711 Rumelange

BÂTIMENT
«J.-P. Bausch»

8, rue J.-P. Bausch
L-3713 Rumelange



RENTREE SCOLAIRE /
SCHULANFANG

15 septembre 2016
à 7.50 heures

15. September 2016
um 7.50 Uhr



HORAIRE /
SCHULZEITEN

le matin/morgens: 7.50 - 11.55

l'après-midi / nachmittags: 14.00 - 15.50
à l'exception des mardis et jeudis après-midi.
Il n'y a pas de cours les samedis.

außer an den Dienstag- und Donnerstagnachmittagen.
Samstags ist schulfrei.



Cycle
2 + 3 + 4

Zyklus
2 + 3 + 4

Bâtiment «J.-P. Bausch» Gebäude «J.-P. Bausch»

Enseignants et classes de l'éducation du cycle 3 / Lehrpersonal und Klassen des Zyklus 3

2



Goedert Max
(cycle/Zyklus 3.1)
☎ 56 74 49



Bausch Frank
(cycle/Zyklus 3.2)
☎ 56 74 49

1

Education différenciée (EDIFF)

0

Education différenciée (EDIFF)

Organisation

Le rassemblement des élèves se fait dans la cour de l'école.

Une surveillance sera mise en place

- le matin de 7h40 à 7h50 heures et de 11h55 à 12h05
- l'après-midi de 13h50 à 14h00 et de 15h50 à 16h00
- pendant les récréations

Dès que les élèves seront entrés dans le bâtiment, l'accès au bâtiment et à la cour sera fermé.

Pour le bâtiment Sauerwiss:

Les élèves arrivés en retard ainsi que les parents invoquant un motif valable pour rencontrer la/le titulaire de leur(s) enfant(s) seront obligés d'utiliser l'entrée côté rue Emile Lux (près du rond-point) moyennant la sonnette y installée.

Par conséquent, l'accès à la cour est réservé qu'aux élèves et au personnel!

La «Maison relais» prend en charge les enfants en dehors des heures de classe pendant les plages de 7.00 à 19.00 heures. Les inscriptions respectives se feront exclusivement à la Maison relais.

Organisation

Vor Unterrichtsbeginn versammeln sich die Schüler im Schulhof.

Der Schulhof wird beaufsichtigt
morgens von 7.40 bis 7.50 Uhr und von 11.55 bis 12.05 Uhr

- nachmittags von 13.50 bis 14.00 Uhr und
- von 15.50 bis 16.00 Uhr
- in den Schulpausen

Sobald die Klassen sich ins Schulgebäude begeben haben, ist der Zutritt zum Schulgebäude und zum Schulhof geschlossen.

Zum Gebäude Sauerwiss:

Schüler, die zu spät kommen oder Eltern die eine Lehrperson sprechen möchten, müssen den Eingang in der Emile Lux Straße benutzen und die dort angebrachte Klingel betätigen.

Diesbezüglich ist der Zutritt zum Schulhof nur für Schüler und Lehrpersonen gestattet.

Für die weitere Betreuung der Kinder außerhalb des Unterrichts ist die „Maison relais“ zwischen 7.00 und 19.00 Uhr zuständig. Diesbezügliche Einschreibungen können ausschließlich in der „Maison relais“ vorgenommen werden.



Bâtiment «Sauerwiss»
Gebäude «Sauerwiss»

Enseignantes et classe de l'éducation cycle 2-4 / Lehrerinnen und Klassen des Zyklus 2-4

2

Wiltgen Anne-Marie
Cycle / Zyklus 4.1
salle 201

Kühn Steve
Cycle / Zyklus 4.2
salle 203

Mathias Alain
Cycle / Zyklus 4.2
salle 204

Mohnen Glenn
Cycle / Zyklus 4.2
salle 205

Freymann André
Cycle / Zyklus 3.2
salle 206

Justen Yann
Cycle / Zyklus 4.1
salle 209

Laroche Lynn
Cycle / Zyklus 4.2
salle 210

Dauphin Cherryl
Cycle / Zyklus 4.1
salle 211

1

Tintinger Laurence
Cycle / Zyklus 3.2
salle 100

Bernard Corinne
Cycle / Zyklus 3.2
salle 101

Eschette Jennifer
Cycle / Zyklus 3.1
salle 102

Hardy Atèle
Cycle / Zyklus 3.1
salle 104

Goebel Anne
Cycle / Zyklus 4.1
salle 106

Hoffmann Georges
Cycle / Zyklus 4.2
salle 107

Keiser Lynn
Cycle / Zyklus 3.2
salle 110

Philippe Lynn
Cycle / Zyklus 3.1
salle 111

Kleber Kim
Cycle / Zyklus 3.2
salle 112

Tintinger Manon
Cycle / Zyklus 3.1
salle 113

0

Leick Gwenn
Cycle / Zyklus 2.1
salle 001

Zeches Esther
Cycle / Zyklus 2.1
salle 003

Oswald Véronique
Cycle / Zyklus 2.2
salle 005

Hermes Martine
Cycle / Zyklus 2.2
salle 007

Thommes Gisèle
Cycle / Zyklus 2.1
salle 008

Sabbatucci Rachel
Cycle / Zyklus 2.1
salle 011

Hilbert Marianne
Cycle / Zyklus 4.1
salle 012

Bernabei Sandy
Serve Tania
2.2 / salle 013

Steffen Malou
Cycle / Zyklus 2.1
salle 014

Molina Caroline
Cycle / Zyklus 2.2
salle 015

17

AUTRES INTERVENANTS

WEITERE LEHRKRÄFTE

Cycle/Zyklus 2	Cycle/Zyklus 3	Cycle/Zyklus 4	Hors cycle
Schanen Ronald autre intervenant autre Lehrkraft	Kiggen Lynn autre intervenant autre Lehrkraft	Lorang Steve autre intervenant autre Lehrkraft	Steffen Joël Centre d'apprentissage & Accueil Förderzentrum & Eingliederungsunterricht
Andriolo Chiara autre intervenant autre Lehrkraft	Wilmes Jean autre intervenant autre Lehrkraft	Hemmer Steffi autre intervenant autre Lehrkraft	Di Giambattista Claudia Centre d'apprentissage & Accueil Förderzentrum & Eingliederungsunterricht
Mores Astrid autre intervenant autre Lehrkraft	Mercuri Céline autre intervenant autre Lehrkraft remplacée par ersetzt durch Seywert Isabelle	Herrig Josée autre intervenant autre Lehrkraft	Krier Jessica Centre d'apprentissage Förderzentrum
			Konieczny Vanessa Educatrice graduée 50% graduierte Erzieherin 50%
			Hostert Farah Educatrice graduée 50% graduierte Erzieherin 50%
			Massard Raymond autre intervenant / autre Lehrkraft
			Quagliani Delphine autre intervenant / autre Lehrkraft

☎ Pour le numéro de téléphone, ajouter le numéro de la salle au 566178 9 - xxx.



Plan de réussite scolaire

Le plan de réussite scolaire (PRS) est un outil qui sert au développement de la qualité scolaire. Chaque école fondamentale doit établir son propre PRS. Il s'agit de faire une analyse de la situation actuelle de l'école, de définir les points forts et les points faibles et d'en tirer des conclusions.

De suite, il faut formuler des objectifs qui servent de point de départ pour de futurs projets. Un PRS a une durée de 3 ans et doit être établi en étroite coopération avec les partenaires scolaires (établissements socio-éducatifs, administration communale, parents, instituteurs, élèves, inspecteur...)

2ième plan de réussite scolaire

Depuis septembre 2014 l'école fondamentale Sauerwisen met en œuvre son deuxième plan de réussite scolaire.

Les deux objectifs principaux sont:

- L'école promeut les activités de langues auprès des enfants
- L'école s'engage à améliorer la coopération entre tous les partenaires scolaires

L'école promeut les activités de langues auprès des enfants

Pour le premier objectif, l'école poursuit les activités existantes comme la journée de lecture et le travail avec le logiciel "Antolin". En plus, le groupe SDBBF (« Schoulechen Diagnostic, Begleitung, Berodung a Förderung ») prend en charge les élèves montrant des difficultés d'apprentissage dus au langage.

Le groupe SDBBF agit dans le cadre du centre d'apprentissage.

L'école s'engage à améliorer la coopération entre tous les partenaires scolaires

L'école thématise les différents volets de sa charte scolaire. A cet effet, l'école met en œuvre le concept « Pour une meilleure cohabitation », élaboré dans l'année scolaire 2015-2016. Ce concept prévoit des activités de prévention, d'organisation, de communication et de coopération entre les différents acteurs de la communauté scolaire.

A cet effet, une nouvelle plateforme d'échange entre les différents partenaires sera créée pour la rentrée scolaire 2016.

En plus, la charte scolaire doit être rendue plus accessible et visible dans les enceintes scolaires.

Schulentwicklungsplan

Der Schulentwicklungsplan (PRS) trägt zur schulischen Qualitätsentwicklung bei. Jede Grundschule muss ihren eigenen PRS erstellen. Dazu wird die aktuelle Schulsituation analysiert, Schwächen sowie Stärken ermittelt und Schlussfolgerungen gezogen. Anschließend werden Ziele formuliert, die als Grundlage für zukünftige Projekte dienen.

Der PRS hat eine Dauer von 3 Jahren und soll in enger Zusammenarbeit mit den Schulpartnern (sozio-educative Einrichtungen, Gemeindeverwaltung, Eltern, Schüler, Lehrer, Inspektorat...) erstellt werden.

2. Schulentwicklungsplan

Seit dem Schulbeginn 2014 setzt die Grundschule Sauerwisen den zweiten Schulentwicklungsplan um.

Die 2 Hauptziele sind:

- Die Schule fördert Sprachaktivitäten bei den Schülern
- Die Schule engagiert sich die Zusammenarbeit zwischen allen Schulpartnern zu verbessern

Die Schule fördert Sprachaktivitäten bei den Schülern

Das erste Hauptziel betreffend, hält die Schule an den bereits bestehenden Aktivitäten wie dem Lesetag oder der Arbeit mit Antolin fest. Zusätzlich dazu unterstützt die SDBBF-Gruppe (« Schoulechen Diagnostic, Begleitung, Berodung a Förderung ») Schüler, die Lernschwierigkeiten aufgrund der Sprache aufzeigen. Die SDBBF-Gruppe agiert im Rahmen des Förderzentrums.

Die Schule engagiert sich die Zusammenarbeit zwischen allen Schulpartnern zu verbessern

Die Schule thematisiert die einzelnen Kapitel ihrer Schulcharta. So wird das im Schuljahr 2015-2016 entwickelte Konzept « Zu einem besseren Miteinander » schrittweise umgesetzt. Dieses Konzept sieht Maßnahmen zur Prävention, Organisation, Kommunikation und Zusammenarbeit zwischen den verschiedenen Akteuren der Schulgemeinschaft vor.

Zu diesem Zweck wird zum Schulanfang 2016 eine neue Austauschplattform erstellt.

Außerdem soll die Schulcharta sichtbarer und zugänglicher auf den Schulgeländen angebracht werden.

Mesures d'aide

Si un élève présente des troubles d'apprentissage, le titulaire de classe en informe l'équipe pédagogique (=tous les enseignants d'un même cycle) qui propose des mesures à prendre.

Parmi ces mesures, on comprend entre-autre

- de l'appui en classe
- de l'appui en dehors de la classe en petits groupes d'apprentissage
- l'établissement d'un programme adapté aux besoins de l'élève
- la fréquentation de l'assistance pour devoirs à domicile
- la fréquentation d'une autre classe pour certaines branches ...

Les parents en seront informés par le titulaire de classe.

Si l'équipe pédagogique remarque que les mesures engagées sont insuffisantes, on peut faire recours aux solutions suivantes:

Hilfsmaßnahmen

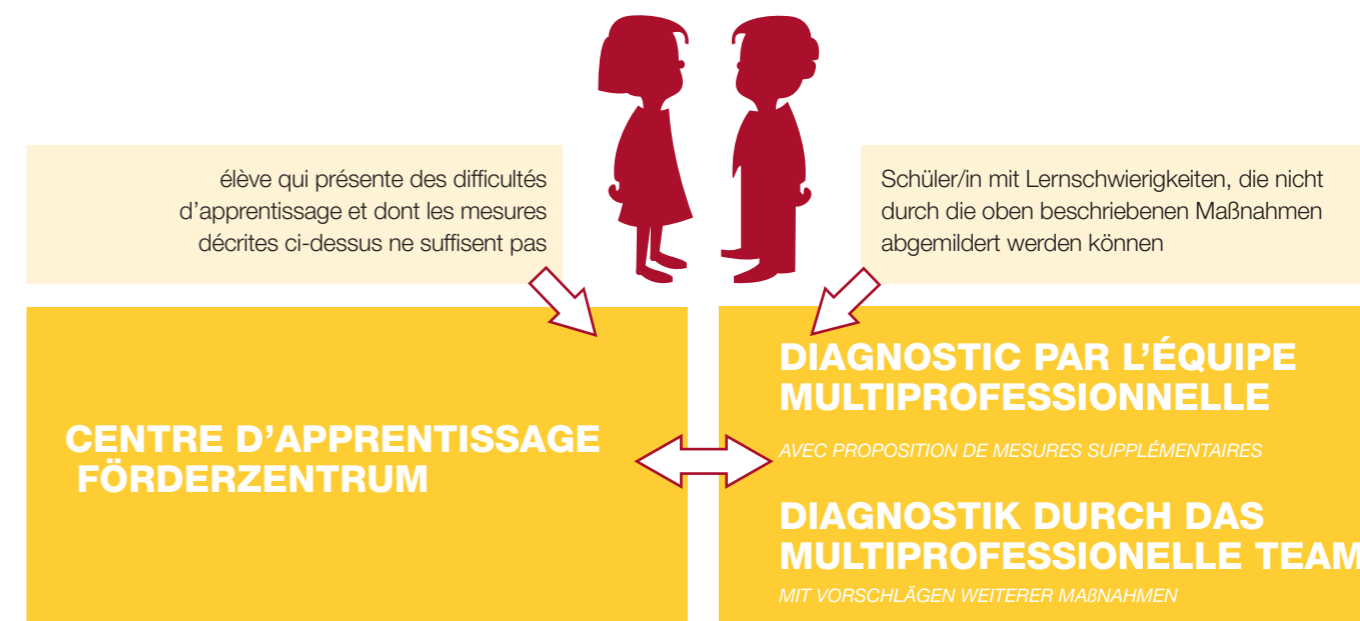
Werden bei einem Schüler Lernschwächen festgestellt, wendet sich der Klassenlehrer an das pädagogische Team (=alle Lehrpersonen eines Zyklus), die über geeignete Maßnahmen entscheidet.

Unter diesen Maßnahmen versteht man unter anderem

- Förderunterricht in der Klasse
- Förderunterricht außerhalb der Klasse in kleinen Lerngruppen
- die Erstellung eines an die Bedürfnisse des Schülers angepassten Lernprogramms
- der alltägliche Besuch der Hausaufgabenhilfe
- Unterricht in einer anderen Klasse in einigen Fächern ...

Die Eltern werden über die ergriffenen Maßnahmen informiert.

Falls das pädagogische Team feststellt, dass die ergriffenen Maßnahmen nicht reichen, kann auf folgende Möglichkeiten zurückgegriffen werden:





Centre d'apprentissage individuel

Pour l'année scolaire 2016-2017 le centre d'apprentissage (CAI), initié en 2015-2016, continuera à fonctionner. Le travail au sein de ce centre suivra les lignes conductrices suivantes:

- Les cours d'accueil et le groupe SDBBF seront finalement intégrés dans le concept du "Förderzentrum" (CAI).
- Le "Förderzentrum" ne va plus se limiter aux élèves du cycle 2, mais s'étend sur les cycles 2-4.
- Les bilans du travail dans le CAI de 2015-2016 permettent de faire des adaptations au niveau de l'organisation pour les années à venir.
- L'accent sera davantage mis sur le travail en ateliers.
- Le CAI sera une offre pour tous les élèves.
- La responsabilité pour l'encadrement des élèves sera du domaine des équipes pédagogiques des cycles 2-4.

Förderzentrum

Während des Schuljahrs 2016-2017 wird das im Schuljahr 2015-2016 geschaffene Förderzentrum (FZ) weitergeführt werden. Die Arbeit im FZ wird folgende Richtlinien beachten:

- Die Eingliederungskurse und die SDBBF-Gruppe werden Teil des FZ.
- Der Arbeitsbereich des FZ wird auf die Zyklen 2,3 und 4 ausgedehnt.
- Die Bilanz der Arbeit des vorangegangenen Jahres wird Aufschluss über mögliche Anpassungen geben.
- Der Schwerpunkt wird auf sogenannte "Förderateliers" gelegt.
- Das FZ ist ein Angebot für alle Schüler.
- Die Verantwortung für die Betreuung liegt bei den pädagogischen Teams der einzelnen Zyklen.

RESPONSABLES DU CENTRE D'APPRENTISSAGE / VERANTWORTLICHE DES FÖRDERZENTRUMS

Di Giambattista Claudia
Krier Jessica
Steffen Joël

☎ **56 61 78 9 002**
✉ fz.@remelenger-schoulen.net



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



Equipe multiprofessionnelle

Si l'équipe pédagogique remarque que les mesures engagées sont insuffisantes, on peut faire appel, avec l'accord des parents, à l'équipe multiprofessionnelle (=équipe composée du personnel de l'Education différenciée et du Centre de logopédie, d'instituteurs et d'experts). L'équipe multiprofessionnelle dresse un bilan général sur la situation de l'élève et propose des mesures supplémentaires.

Pour établir ce bilan, les membres de l'équipe multiprofessionnelle convoquent les parents et l'élève à des séances de diagnostic. Pour éviter que les familles doivent se déplacer trop loin, la commune de Rumelange a mis à disposition un local approprié à l'équipe multiprofessionnelle.

Multiprofessionnelles Team

Falls das pädagogische Team feststellt, dass die ergriffenen Maßnahmen nicht reichen um die Schwierigkeiten des Schülers abzumildern, wendet sich der Klassenlehrer, nachdem er die Erlaubnis der Eltern eingeholt hat, an das multiprofessionnelle Team (=Gruppe von EDIFF- sowie Logopädie-Personal, Lehrern und Experten). Das multiprofessionnelle Team erstellt eine Übersicht der Schwächen/Stärken des Schülers.

Dazu werden die Eltern und der betroffene Schüler zu Gesprächen und Testsitzungen eingeladen. Um lange Anfahrtszeiten zu vermeiden, hat die Gemeindeverwaltung von Rumelingen dem multiprofessionnelles Team ein geeignetes Büro zur Verfügung gestellt.

Groupe SDBBF

Le groupe SDBBF a été établi dans le cadre du plan de réussite scolaire et en étroite coopération avec l'équipe multiprofessionnelle. Il s'agit d'assurer un suivi ponctuel chez les élèves des cycles 2-4 (montrant des difficultés d'apprentissage dus au langage) dont l'équipe multiprofessionnelle a établi un diagnostic.

En plus, les membres du groupe SDBBF se chargent à accompagner et à conseiller les enseignants dans leur travail avec les élèves concernés.

A partir de la rentrée scolaire 2016, le groupe SDBBF sera intégré dans le «Förderzentrum».

SDBBF-Gruppe

Die SDBBF-Gruppe wurde im Rahmen des PRS erstellt, dies in enger Zusammenarbeit mit dem multiprofessionnelles Team. Es geht darum Schüler der Zyklen 2-4 punktuell zu fördern (die Lernschwierigkeiten aufgrund der Sprache aufzeigen) welche durch das multiprofessionnelles Team getestet wurden.

Desweiteren verpflichten sich die Mitglieder der SDBBF-Gruppe die Lehrkräfte der betroffenen Schüler in ihrer Arbeit zu begleiten und zu beraten.

Ab dem Schulanfang 2016 wird die SDBBF-Gruppe Teil des Förderzentrums.



LES MEMBRES DU GROUPE SDBBF / DIE MITGLIEDER DER SDBBF-GRUPPE

Di Giambattista Claudia
Hoffmann Georges
Sabbatucci Rachel
Steffen Joël



Contacter les équipes pédagogiques

Die pädagogischen Teams kontaktieren

Cycle / Zyklus 2	coordinateur/trice / Koordinator/in	
1	Krawzyk Nathalie	☎ 56 61 78 9 - 123
2	Oswald Véronique	☎ 56 61 78 9 - 005
3	Freymann André	☎ 56 61 78 9 - 206
4	Mohnen Glenn	☎ 56 61 78 9 - 205

* Le travail de chaque équipe pédagogique est coordonné par un coordinateur de cycle.

* Die Arbeit jedes pädagogischen Teams wird durch einen Koordinator geleitet.

Contacter l'équipe multiprofessionnelle

Das multiprofessionnelle Team kontaktieren



personne de contact / Kontaktperson	adresse / Adresse	
Martinez Carole	33, rue J.B. Gillardin L- 4735 Pétange	☎ 50 28 92-1



Les représentants des parents

Die Elternvertreter

Au début de l'année scolaire 2015-2016 l'assemblée des parents a élu les représentants des parents pour une durée de 2 ans. Ont été élus:

- Frieseisen Jessica
- Guittet Mathias
- Martins Fernandes Fernando Manuel
- Simoes Martins Liliane

Am Anfang des Schuljahrs 2015-2016 hat die Elternversammlung die Elternvertreter für eine Dauer von 2 Jahren gewählt. Gewählt wurden:

- Frieseisen Jessica
- Guittet Mathias
- Martins Fernandes Fernando Manuel
- Simoes Martins Liliane

Les missions des représentants des parents dans l'école

- discuter la proposition d'organisation de l'école
- discuter le plan de réussite scolaire (prs)
- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires
- formuler des propositions sur des questions en relation avec la vie scolaire

Die Aufgaben der Elternvertreter innerhalb der Schule

- über den Vorschlag der Schulorganisation diskutieren
- über den Schulentwicklungsplan diskutieren (PRS)
- gemeinsame Versammlungen und Ereignisse mit den Schulpartnern organisieren
- Vorschläge ausarbeiten, zu Fragen die das Leben in der Schule betreffen



Représentants des parents / Elternvertreter	
Frieseisen Jessica Guittet Mathias Martins Fernandes Fernando Manuel Simoes Martins Liliane	✉ elterevertrieder@remelenger-schoulen.net



Comité d'école

Dans chaque école fondamentale un comité d'école est élu pour une durée de cinq ans.

En avril 2014, le corps enseignant de Rumelange a élu un nouveau comité d'école, dont la composition est la suivante:

- BAUSCH Frank, membre
- DI GIAMBATTISTA Claudia, membre
- GASPAR Melanie, membre
- GOEDERT Max, membre
- HERMES Martine, membre
- KAUFFMANN Estelle, membre
- LEICK Gwenn, membre*
- SABBATUCCI Rachel, membre
- STEFFEN Joël, président

* élu en 2015 après élections complémentaires

Les missions du comité d'école

- élaborer une proposition d'organisation de l'école
- élaborer un plan de réussite scolaire (prs)
- donner un avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école
- déterminer les besoins en formation continue du personnel
- organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école
- assurer les relations avec les partenaires scolaires

Schulkomitee

In jeder Grundschule wird ein Schulkomitee für die Dauer von 5 Jahren gewählt.

Im April 2014 hat das Rümelinger Lehrpersonal ein neues Schulkomitee gewählt, das sich folgendermaßen zusammensetzt:

- BAUSCH Frank, Mitglied
- DI GIAMBATTISTA Claudia, Mitglied
- GASPAR Melanie, Mitglied
- GOEDERT Max, Mitglied
- HERMES Martine, Mitglied
- KAUFFMANN Estelle, Mitglied
- LEICK Gwenn, Mitglied*
- SABBATUCCI Rachel, Mitglied
- STEFFEN Joël, Präsident

* 2015 gewählt durch Zusatzwahlen

Die Aufgaben des Schulkomitees

- einen Vorschlag zur Schulorganisation erstellen
- einen Schulerfolgsplan (PRS) erstellen
- seine Meinung zu Fragen betreffend des Schulpersonals formulieren
- den Bedarf an der beruflichen Weiterbildung des Personals ermitteln
- das Verwalten des didaktischen sowie informationstechnischen Materials organisieren
- die Beziehungen zwischen den Schulpartnern garantieren

membre du comité d'école / Mitglied des Schulkomitees	fonction / Funktion	cycle / Zyklus	
BAUSCH Frank	membre/Mitglied	3	☎ 56 74 49
DI GIAMBATTISTA Claudia	membre/Mitglied	FZ	☎ 56 61 78 9 - 118
GASPAR Melanie	membre/Mitglied	1	☎ 56 61 78 9 - 121
GOEDERT Max	membre/Mitglied	3	☎ 56 74 49
HERMES Martine	membre/Mitglied	2	☎ 56 61 78 9 - 007
KAUFFMANN Estelle	membre/Mitglied	1	☎ 56 61 78 9 - 124
LEICK Gwenn	membre/Mitglied	2	☎ 56 61 78 9 - 001
SABBATUCCI Rachel	membre/Mitglied	2	☎ 56 61 78 9 - 011
STEFFEN Joël	président/Präsident	FZ	☎ 56 61 78 9 - 118



Maison Relais "Roude Fiels"

L'admission

L'admission fonctionne toujours selon des critères d'admission:

- Les enfants habitent la commune de Rumelange
- Les familles monoparentales
- Les familles vivant dans un milieu social défavorisé, nécessitant une prise en charge
- Les familles dont les deux parents travaillent

Les heures d'ouverture

L'accueil matinal

L'accueil fonctionne pour les enfants inscrits à partir de 7h00 jusqu'au début de la surveillance par le personnel enseignant. Un petit déjeuner est mis à disposition des enfants. Le petit-déjeuner est compris dans le tarif de l'encadrement. Le trajet maison relais - école se fait sous la surveillance du personnel éducatif.

Le foyer de midi (restauration)

Le foyer de midi fonctionne du lundi au vendredi de 11h45 à 14h00. Les repas sont cuisinés sur place par une équipe restauration. Des menus spéciaux pour des raisons de santé (allergies,...), peuvent être demandés. Le module foyer de midi comprend 2 heures d'encadrement ainsi qu'un repas.

Le foyer scolaire

Le foyer scolaire fonctionne le lundi, mercredi et vendredi de 16h00 à 19h00 et le mardi et jeudi de 14h00 à 19h00. Pendant ces périodes les enfants bénéficient de l'encadrement suivant: collation, activités éducatives et surveillance des devoirs.

Le foyer vacances

Le foyer vacances fonctionne pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

Les activités du foyer vacances regroupent:

- De 7h00 à 12h00: activités éducatives et créatives avec collation
- De 12h00 à 14h00: repas et encadrement éducatif
- De 14h00 à 19h00: activités éducatives et créatives avec collation

Annahme

Schüler werden unter folgenden Bedingungen angenommen:

- Die Kinder wohnen in Rümelingen
- Alleinerziehende/r Mutter oder Vater
- Familien die in einem schwachen sozialen Umfeld leben und Unterstützung brauchen
- Familien, in denen beide Elternteile arbeiten

Öffnungszeiten

Der morgendliche Empfang

Der morgendliche Empfang findet für die eingeschriebenen Kinder ab 7.00 Uhr bis zum Beginn der Aufsicht des Schulpersonals in den Schulhöfen statt. Ein kleines Frühstück wird den Kindern zur Verfügung gestellt. Es ist im Preis inbegriffen. Die Strecke Maison relais - Schule steht unter Aufsicht der Maison relais.

Die Mittagstagesstätte (mit Mittagessen)

Die Mittagstagesstätte findet montags bis freitags von 11.45 Uhr bis 14.00 Uhr statt. Die Gerichte werden vor Ort von einer Kochmannschaft zubereitet. Aus Gesundheitsgründen (Allergien, ...) können Sondergerichte angefragt werden. Die Mittagstagesstätte beinhaltet 2 Stunden Betreuung inklusive Mittagessen.

Die Schultagesstätte

Die Schultagesstätte funktioniert montags, mittwochs und freitags von 16.00 bis 19.00 Uhr sowie dienstags und donnerstags von 14.00 bis 19.00 Uhr. Die Betreuung beinhaltet eine Zwischenmahlzeit, pädagogische Aktivitäten und die Aufsicht der Hausaufgaben.

Die Ferientagesstätte

Die Ferientagesstätte funktioniert in den Schulferien montags - freitags von 7.00 bis 19.00 Uhr.

Folgende Aktivitäten werden angeboten:

- von 7.00 bis 12.00 Uhr: pädagogische und kreative Aktivitäten mit Zwischenmahlzeit
- von 12.00 bis 14.00 Uhr: Mittagessen und pädagogische Betreuung
- von 14.00 bis 19.00 Uhr: pädagogische und kreative Aktivitäten mit Zwischenmahlzeit

CONTACT / KONTAKT

Chargé de direction:
Sacha Rohmann

Maison Relais Roude Fiels
5, rue de la Fontaine
L-3726 Rumelange

☎ **26 56 70 - 1**
✉ srohmann.fdlf@mrer.lu

Statistique Présences Maison Relais Rumelange

Situation au 16 août 2016

Inscriptions 198 Enfants

Grands jours (Lundi, Mercredi, Vendredi)

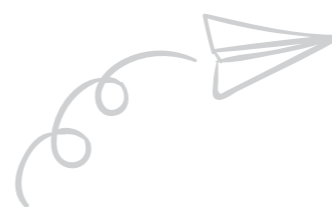
Classe	Accueil	Midi	Foyer scolaire
Cycle 1	20	36	27
Cycle 2	15	44	28
Cycle 3	20	55	35
Cycle 4	12	33	18
Total	67	168	108

Petits jours (mardi, jeudi)

Accueil	Midi	Foyer scolaire
17	32	25
15	36	31
20	48	36
12	31	17
64	147	109

Vacances scolaires 65 enfants (moyenne)





Éducation différenciée (EDIFF)

A part des deux classes (cycle 3) de l'école fondamentale de Rumelange, le bâtiment Jean-Pierre Bausch héberge un des neuf centres régionaux d'éducation différenciée (EDIFF). Ce centre accueille les élèves soumis à l'obligation scolaire ayant un retard mental ou des troubles d'apprentissage importants.

Le nombre restreint d'élèves dans les classes de l'Éducation différenciée permet d'assurer un enseignement individualisé, adaptant la matière à apprendre aux besoins éducatifs spéciaux de chaque élève. Les groupes sont encadrés par des instituteurs/trices, des éducateurs gradués/ées, des éducateurs/trices, des infirmiers ou infirmières et d'autres agents socio-éducatifs ou rééducatifs.

Neben den zwei Klassen (Zyklus 3) der Grundschule Rümelingen beherbergt das Schulgebäude Jean-Pierre Bausch eins der neun Regionalzentren der Education Différenciée (EDIFF). Dieses Zentrum empfängt Schüler die schulpflichtig sind und geistige Entwicklungsrückstände sowie/oder schwere Lernschwierigkeiten aufweisen.

Um einen individualisierten Unterricht zu gewährleisten in dem der Lernstoff an die spezielle Bedürfnisse eines jeden Schülers angepasst wird, ist die Anzahl der Schüler in den Klassen der Education Différenciée begrenzt. Die Lerngruppen werden von Lehrer/innen, Erziehern, Krankenpfleger/innen und weiterem soziopädagogischen Personal betreut.

CONTACT / KONTAKT

Chargée de direction:
Marie-Pierre PROSPERT

rue J-P. Bausch
L-3713 Rumelange

☎ **56 74 49**
✉ ced.rumelange@ediff.lu



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20





Bibliothèque scolaire

La bibliothèque regroupe 3.687 livres. Tous les livres sont répertoriés sur internet. L'offre ne se limite pas seulement aux cycles 2 à 4, mais s'adresse également aux enfants de 3 à 6 ans du cycle 1. A côté des livres illustrés allemands on trouve également des livres français.

Sur www.remelenger-schoulen.net ou rumelange.ecole.lu les élèves, les parents et les enseignants peuvent à chaque moment s'informer sur l'offre actualisée. Vu l'importance de la participation des parents dans l'éveil à la lecture, la bibliothèque est également ouverte en dehors des heures de cours.

Schulbibliothek

Die Bibliothek enthält 3.687 Bücher. Alle Bücher sind über Internet erfasst. Das Angebot begrenzt sich nicht nur auf die Zyklen 2 – 4, sondern richtet sich auch an die 3 – 6 Jährigen des Zyklus 1. Neben deutschsprachiger Kinderliteratur sind auch französische Bücher vorhanden.

Auf www.remelengerschoulen.net oder rumelange.ecole.lu können Schüler, Eltern und Lehrer sich jederzeit über den Bibliotheksbestand informieren. Im Hinblick auf die Bedeutung des Elternhauses bei der Leseförderung ist die Bibliothek auch außerhalb der offiziellen Schulzeit geöffnet.

BIBLIOTHÉCAIRES / BIBLIOTHEKARE

**Bernard Corinne
Freyman André
Rizzi Candide**

☎ **56 61 78 9 - 004**
✉ biblio.rumelange@ecole.lu





Ëmweltrommetteger vum SICONA

Le syndicat intercommunal SICONA-OUEST, créé en 1989 et dont la commune de Rumelange est membre depuis 2001, a pour objet de sensibiliser le public à la conservation de la nature. A cette fin, le syndicat organise régulièrement des activités pour les jeunes. En règle, il s'agit d'une/de sortie(s) dans la nature afin d'observer, de découvrir, de vivre, d'apprendre, d'apprécier et de se sentir à l'aise dans la nature.

Ces activités sont annoncées par des tracts distribués à l'école.

Plus d'informations:
www.sicona.lu

Das 1989 gegründete interkommunale Syndikat SICONA-WEST, dem die Gemeinde Rümelingen seit 2001 angehört, hat die Mission die Öffentlichkeit über den Erhalt der Natur zu sensibilisieren. Zu diesem Zweck organisiert das Syndikat regelmäßig Aktivitäten für junge Kinder. In der Regel handelt es sich um Ausgänge in die Natur um zu beobachten, zu entdecken, zu erleben, zu lernen, die Natur schätzen zu lernen und sich in der Natur wohl zu fühlen.

Diese Aktivitäten werden durch Handzettel angekündigt, die in der Schule verteilt werden.

Weitere Informationen:
www.sicona.lu

Spill a Spaass



Pendant les vacances d'été, l'administration communale de Rumelange offre des après-midi de loisirs «Spill a Spaass» aux élèves fréquentant l'école fondamentale de Rumelange. Aux cours de 2 semaines, les enfants sont pris en charge par un groupe d'animateurs. Les enfants peuvent choisir entre différentes activités (ateliers de bricolage, ateliers de découverte, sport, excursions ...) et s'y inscrire moyennant un formulaire distribué avant les vacances d'été à l'école.

A la fin du «Spill a Spaass», une grande fête est organisée sur le site du Musée des Mines de Rumelange.

In den Sommerferien bietet die Gemeindeverwaltung von Rümelingen Freizeitmittage „Spill a Spaass“ für Schüler der Grundschule Rümelingen an. Während 2 Wochen werden die Kinder von einer Gruppe Betreuer animiert. Die Kinder können zwischen zahlreichen Aktivitäten wählen (Bastelwerkstatt, Entdeckungswerkstatt, Sport, Ausflüge ...) und sich mit Hilfe eines Formulars einschreiben, das sie vor den Sommerferien in der Schule erhalten.

Am Ende des „Spill a Spaass“ wird ein großes Abschlussfest auf dem Gelände des Grubenmuseums von Rümelingen organisiert.



Association des parents

Depuis de nombreuses années, des parents engagés se regroupent dans l'association des parents de Rumelange (EVR) afin de rassembler, de partager et de mettre en oeuvre des idées et des points de vue communs de la part des parents d'élèves.

L'association des parents soutient l'école dans l'organisation d'événements annuels (marché de Noël, journée de lecture), investit une partie de ses recettes dans l'acquisition du matériel didactique pour les cycles 1 - 4 et organise la fête scolaire annuelle à la fin de l'année scolaire. Au-delà, l'EVR organise régulièrement des événements pour les parents d'élèves ainsi que des événements spéciaux pour les élèves de l'école fondamentale de Rumelange.

Chaque parent d'élève de l'école fondamentale de Rumelange peut devenir membre du comité de l'EVR.

Elternvereinigung

Seit einigen Jahren haben sich engagierte Schülereltern in der Elternvereinigung Rümelingen (EVR) zusammengeschlossen um gemeinsame Ideen und Sichtweisen zu sammeln, zu teilen und umzusetzen.

Die Elternvereinigung unterstützt die Grundschule bei der Organisation alljährlicher Ereignisse (Weihnachtsmarkt, Lesetag), investiert einen Teil ihrer Einnahmen in die Anschaffung von didaktischem Material für die Zyklen 1-4 und organisiert das Schulfest am Ende eines Schuljahrs. Darüber hinaus organisiert die EVR regelmäßig Veranstaltungen für die Eltern sowie spezielle Ereignisse für die Grundschüler.

Jedes Elternmitglied eines Grundschülers von Rümelingen kann Mitglied im Vorstand der EVR werden.

CONTACT / KONTAKT

Président / Präsident:
Martins Fernando

www.evr.lu



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20





Cours de natation

Pendant l'année scolaire 2016-2017, les classes des cycles 2.2, 3.1 et 3.2 suivent les cours de natation à la piscine de Schiffflange.

Schwimmunterricht

Im Schuljahr 2016-2017 erhalten die Klassen der Zyklen 2.2, 3.1 und 3.2 Schwimmunterricht im Schwimmbad von Schiffflingen.

CONTACT / KONTAKT

piscine de Schiffflange
Schwimmbad Schiffflingen

12, rue du Parc
L-3872 Schiffflange

☎ 54 72 42

Assistance pour devoirs à domicile

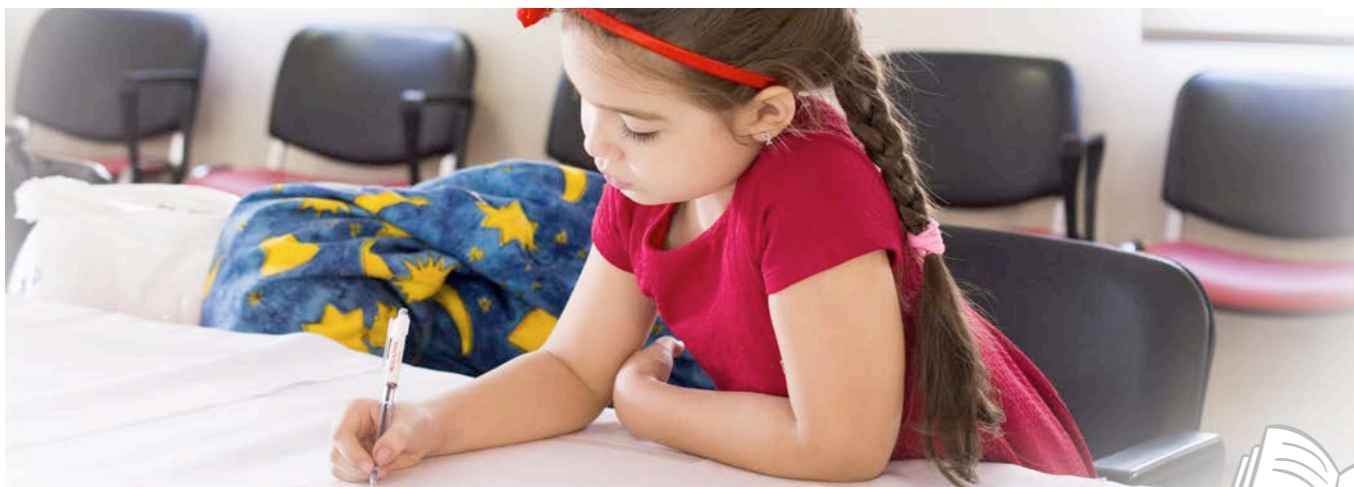
Les élèves des cycles 2-4 nécessitant une prise en charge spéciale pour les devoirs à domicile peuvent fréquenter l'assistance pour devoirs à domicile. Au début de l'année scolaire, les élèves concernés reçoivent une fiche d'inscription que les parents doivent remplir de suite.

L'assistance pour devoirs à domicile aura lieu le lundi, mercredi et vendredi de 15h50 à 16h40 et le mardi et jeudi de 13h30 à 14h20.

Hausaufgabenhilfe

Schüler der Zyklen 2-4 die einer besonderen Betreuung bei der Erledigung ihrer Hausaufgaben bedürfen, können die Hausaufgabenhilfe besuchen. Am Anfang des Schuljahrs erhalten die betreffenden Schüler ein Einschreibungsformular, das die Eltern anschließend ausfüllen sollen.

Die Hausaufgabenhilfe findet montags, mittwochs und freitags von 15.50 bis 16.40 Uhr sowie dienstags und donnerstags von 13.30 bis 14.20 Uhr statt.



Cours d'accueil

Les élèves nouvellement arrivés au pays peuvent profiter des cours d'accueil.

Le but des cours d'accueil est de faciliter l'intégration des élèves dans les classes régulières, en leur enseignant de manière intensive les langues de l'école selon la ou les langues qu'ils maîtrisent. Chaque élève est inscrit dans une classe d'attache dans le cycle correspondant à son âge. L'élève est tout d'abord intégré dans un nombre limité de cours dans sa classe d'attache. En fonction de ses progrès dans le cours d'accueil, cette intégration augmente.

Au début l'enseignement dans les cours d'accueil se limite à **une seule** langue.

A partir de la rentrée scolaire 2016 les cours d'accueil font partie intégrante du « Förderzentrum ».

Eingliederungsunterricht

Schüler, die neu im Land sind, können den Eingliederungsunterricht besuchen.

Der Eingliederungsunterricht zielt auf eine schnellere und einfachere Integration neuankommender Schüler in die normalen Klassen hin, indem die Schulsprachen hier sehr intensiv gelehrt werden (je nachdem welche Sprache der Schüler bereits beherrscht). Jeder Schüler wird in eine Verbindungsklasse in dem Zyklus, der seinem Alter entspricht, eingeschrieben. Am Anfang wird der betreffende Schüler nur eine begrenzte Anzahl an Fächern in seiner Verbindungsklasse besuchen. Macht der Schüler Fortschritte, wird er öfters in seiner Verbindungsklasse unterrichtet.

Am Anfang des Eingliederungsunterrichts wird nur **eine** Sprache gelehrt.

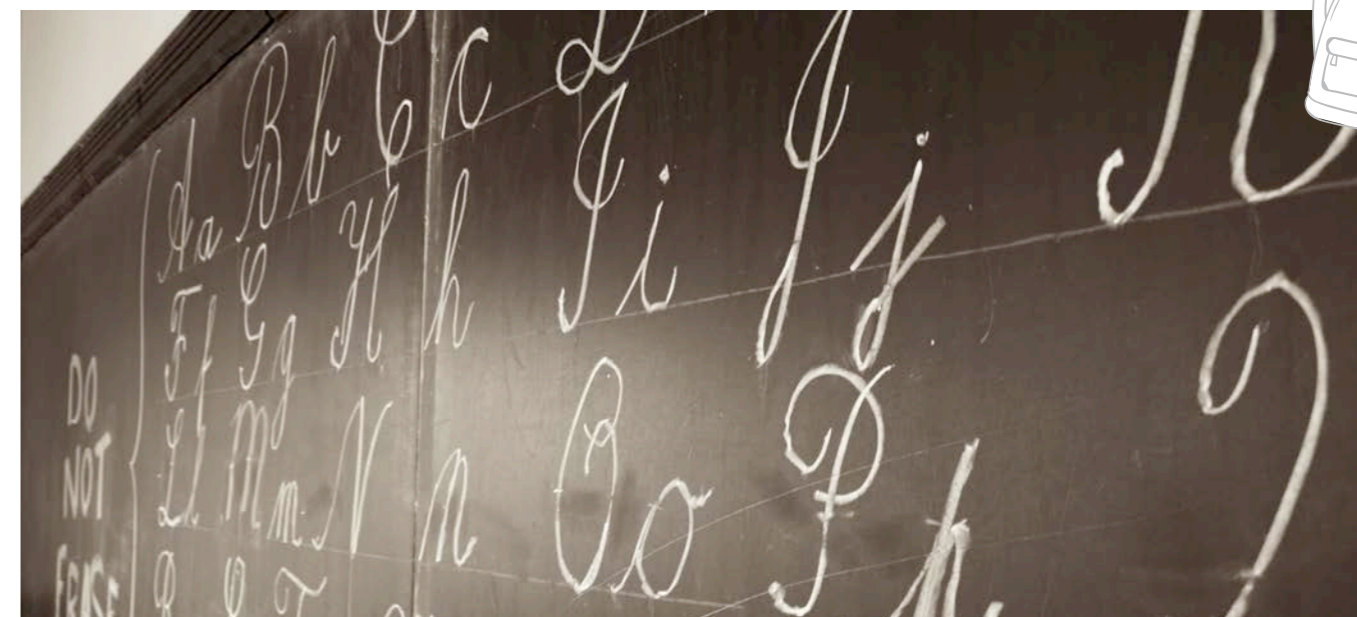
Ab dem Schulanfang 2016 wird der Eingliederungsunterricht vom Förderzentrum übernommen.

CONTACT / KONTAKT

L'équipe du « Förderzentrum »
Das Team des FZ

✉ fz@remelenger-schoulen.net

☎ 56 61 78 9 118



Service médical scolaire

Au cours de la scolarité, l'état de santé des enfants scolarisés dans l'école fondamentale de Rumelange est surveillé régulièrement par le Service médical de l'école.

Le service s'adresse aux enfants, ainsi qu'à leurs parents, et aux enseignants. L'équipe du service de santé scolaire se compose comme suit:

- Dr. ANTON Patrice (médecin)
- Dr. SCHELINSKY Guy (médecin)
- Dr. THOMMES Ferd (dentiste)

Schulärztlicher Dienst

Im Laufe ihrer Schulzeit in der Grundschule Rümelingen wird der Gesundheitszustand der Schüler regelmäßig vom schulärztlichen Dienst überwacht.

Schüler sowie Eltern und Lehrpersonen können den Dienst in Anspruch nehmen. Das Team des schulärztlichen Dienstes setzt sich wie folgt zusammen:

- Dr. ANTON Patrice (Arzt)
- Dr. SCHELINSKY Guy (Arzt)
- Dr. THOMMES Ferd (Zahnarzt)



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



Projet Judo

Depuis l'année 2015-2016, le Cercle de Judo Esch/Alzette et son entraîneur professionnel, M. Frédéric Georgery, réalisent un projet pédagogique à l'école fondamentale de Rumelange. Par le biais du judo ils enseignent aux élèves quelques valeurs fondamentales figurant dans le code moral du Judo: respect, politesse, courage, amitié, contrôle de soi, honneur, modestie et sincérité. M. Georgery étant accompagné en permanence d'un judoka luxembourgeois traduisant ses consignes, interviendra à nouveau dans des classes pendant l'année scolaire 2016-2017.

Ce projet faisant partie du concept «Pour une meilleure cohabitation», vise à renforcer l'esprit d'équipe en classe et le comportement des élèves vis-à-vis des autres.

Judo-Projekt

Seit dem Schuljahr 2015-2016 setzen der "Cercle de Judo" aus Esch/Alzette und sein hauptberuflicher Trainer Herr Frédéric Georgery ein pädagogisches Projekt in der Grundschule Rümelingen um. Mittels des Kampfsports Judo vermitteln sie den Schülern einige Grundwerte, die im Moralkodex des Judo anzutreffen sind: Respekt, Höflichkeit, Mut, Freundschaft, Selbstkontrolle, Ehre, Bescheidenheit und Aufrichtigkeit. Herr Georgery wird auch künftig mit Klassen während des Schuljahrs 2016-2017 arbeiten. Dabei wird er ständig von einem luxemburgischen Judoka begleitet, der seine Anweisungen übersetzt.

Dieses Projekt ist Teil des Konzepts "Für ein besseres Miteinander" und zielt auf eine Stärkung des Teamgeists und der Verhaltensweise gegenüber anderen Personen hin.



Solfège - Maison Relais

Depuis la rentrée 2015-2016 l'école de musique UGDA organisera ses cours de solfège à la maison relais. Ainsi, les enfants qui fréquentent régulièrement la maison relais, peuvent aussi profiter de ces cours et s'y inscrire.

Cette mesure a été prise dans le cadre du Plan d'encadrement périscolaire (PEP).

Seit dem Schulbeginn 2015-2016 organisiert die UGDA-Musikschule ihre Solfège-kurse in der Maison relais. Auf diese Weise können die Kinder, die regelmäßig die Maison relais besuchen, ebenfalls von den Kursen profitieren und sich einschreiben.

Diese Maßnahme wurde im Rahmen des PEP (plan d'encadrement périscolaire) getroffen.



Commission scolaire

Au niveau communal, le partenariat entre les autorités scolaires, le personnel des écoles et les parents d'élèves s'exerce à travers la commission scolaire communale qui est un organe consultatif du conseil communal.

La commission scolaire a pour mission

- de coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et les plans de réussite scolaire et de faire un avis pour le conseil communal;
- de faire le suivi de la mise en œuvre de l'organisation scolaire et des plans de réussite scolaire;
- de promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire en favorisant l'information, les échanges et la concertation entre les parents, le personnel intervenant dans les écoles et les services et organismes assurant la prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire normal;
- d'émettre un avis sur les rapports établis par l'Agence pour le Développement de la qualité de l'enseignement dans les écoles et de porter à la connaissance du collège des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ou préjudiciable aux intérêts de l'enseignement fondamental;
- d'émettre un avis sur les propositions concernant le budget des écoles;
- de participer à l'élaboration de la conception, de la construction ou de la transformation des bâtiments scolaires.

Schulkommission

Auf Kommunalebene wird die Partnerschaft zwischen den Gemeindebehörden, dem Schulpersonal und den Schülereltern durch die kommunale Schulkommission ausgeübt. Die Schulkommission ist ein Beratergremium des Gemeinderats.

Die Aufgaben der Schulkommission:

- die Vorschläge zur Schulorganisation und zum Schulentwicklungsplan koordinieren und eine Stellungnahme für den Gemeinderat verfassen;
- die Umsetzung der Schulorganisation und des Schulentwicklungsplans verfolgen;
- die außerschulischen Betreuungsmaßnahmen fördern indem der Informationsfluss, der Austausch sowie die Abstimmung zwischen den Eltern, dem Schulpersonal und den Diensten und Organismen welche die Betreuung der Schüler außerhalb der normalen Schulstunden gewährleisten begünstigt werden;
- eine Stellungnahme zu den Berichten der Agentur für die Entwicklung der Qualität des Bildungswesens verfassen und dem Schöffenrat alles mitzuteilen was von Nutzen oder zum Nachteil der Interessen des Grundschulwesens sein könnte;
- eine Stellungnahme zu den Vorschlägen des Haushaltsplans für die Schulen verfassen;
- an der Ausarbeitung der Gestaltung, des Baus oder Umbaus der Schulgebäude mitwirken.

Les membres de la commission scolaire/ Die Mitglieder der Schulkommission	Fonction / Funktion
BAUSCH Frank	représentant de l'école / Schulvertreter
DUPONT Paul	membre / Mitglied
FRIESEISEN Jessica	représentante des parents / Elternvertreter
GASPAR Melanie	représentante de l'école / Schulvertreterin
GUITTET Mathias	représentant des parents / Elternvertreter
HAINÉ Henri	président / Präsident
KIRSCH Boris	membre / Mitglied
MARTINS Fernando	représentant des parents / Elternvertreter
MARX Carole	membre / Mitglied
NOESEN Yves	secrétaire / Sekretär
PEIFFER Edmond	membre / Mitglied
STEFFEN Joël	représentant de l'école / Schulvertreter



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20



Service scolaire

Au niveau de l'administration communale de la Ville de Rumelange, les personnes de contact pour toutes sortes de renseignements ou demandes en relation avec l'école sont Monsieur Noesen Yves et Monsieur Winckel Jérôme.

Ils s'occupent des inscriptions scolaires, du traitement des fichiers scolaires et de l'établissement de certificats. Ils gèrent aussi les allocations d'études.

Die Kontaktpersonen der Gemeindeverwaltung für alle Arten von Auskünften oder Anfragen bezüglich der Schule sind Herr Noesen Yves und Herr Winckel Jérôme.

Sie kümmern sich um die Schuleinschreibungen, die Bearbeitung der Schulregister und die Ausstellung von Bescheinigungen. Sie verwalten ebenfalls die Studienzulagen.

CONTACT / KONTAKT

NOESEN Yves
WINCKEL Jérôme

Administration communale de la Ville de Rumelange
2, Place G-D. Charlotte
Secrétariat - 1^{er} étage

☎ **563121-206**
☎ **563121-219**

Crèches / Kindertagesstätten

Foyer de Jour «AM ZECHENHAISCHEN»

6, rue du Couvent | L-3717 Rumelange
☎ 56 06 22 300
✉ monique.becker@cjf.lu

Heures d'ouverture / Öffnungszeiten:

- ☉ du lundi au vendredi / montags bis freitags 7.00- 19.00
- ☉ Accueille les enfants de 2 mois à 6 ans. / Empfängt Kinder von 2 Monaten bis 6 Jahre.

Crèche «BUTZENNASCHT»

20, rue du Dr Flesch | L-3725 Rumelange
☎ 661 959 616
✉ info@crechebutzennascht.lu

Heures d'ouverture / Öffnungszeiten:

- ☉ du lundi au vendredi / montags bis freitags 7.00- 19.00
- ☉ Accueille les enfants de 2 mois à 4 ans. / Empfängt Kinder von 2 Monaten bis 4 Jahre.

Foyer de Jour «Maya»

19, rue Jean-Pierre Bauschl | L-3710 Rumelange
☎ 26 56 10 86
✉ http://minimaya.lu

Heures d'ouverture / Öffnungszeiten:

- ☉ du lundi au vendredi / montags bis freitags 7.00- 19.00
- ☉ Accueille les enfants de 4 ans à 12 ans. / Empfängt Kinder von 4 Jahre bis 12 Jahre.



Jardin scolaire

En 2009 le CIGL (Centre d'Initiative et de Gestion Local) a terminé les travaux de réaménagement du jardin scolaire, un jardin qui fût introduit dans les années 1990 et dont l'idée initiale était de donner un outil aux enseignants pour approfondir l'enseignement en sciences naturelles.

En effet, un jardin scolaire se présente comme un lieu idéal pour explorer la nature avec tous les sens. Les champs d'applications sont multiples, de la simple observation jusqu'à la manipulation, un jardin scolaire offre de vastes possibilités dans l'enseignement en sciences naturelles et au-delà.

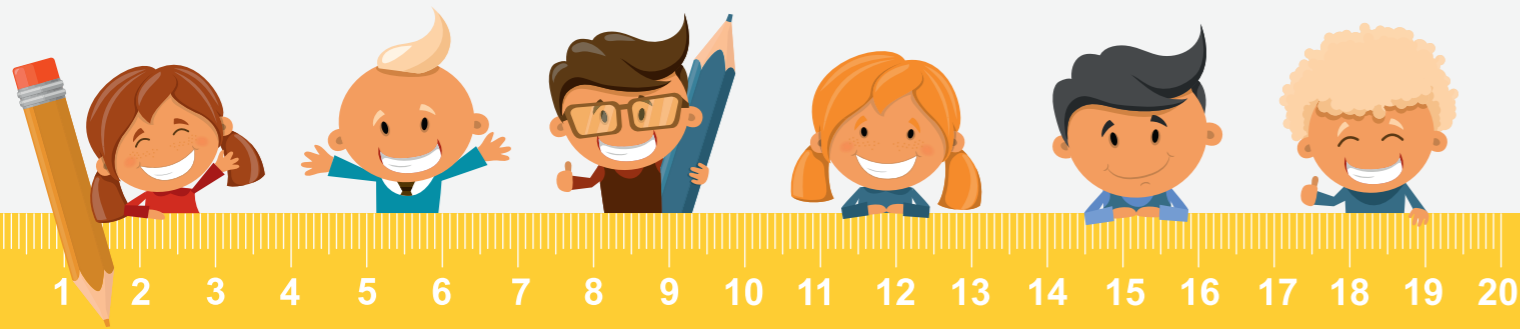
Schulgarten

Im Jahre 2009 wurden die Renovierungsarbeiten des in den 1990-Jahren eingeführten Schulgartens durch den CIGL (Centre d'Initiative et de Gestion Local) abgeschlossen. Der ursprüngliche Zweck eines Schulgartens bestand darin, dem Lehrpersonal ein geeignetes Mittel zur Verfügung zu stellen um den Unterricht in den Naturwissenschaften zu vertiefen.

Tatsächlich ist ein Schulgarten ein idealer Ort um die Natur mit allen Sinnen zu erleben. Die Anwendungsbereiche sind zahlreich - von der einfachen Observation bis zur Bearbeitung, ein Schulgarten bietet viele Möglichkeiten im Bereich der Naturwissenschaften und darüber hinaus.



Photos de classes Klassenfotos 2015 / 2016



Cycle 1 - précoce	Zyklus 1 - Früherziehung	37
Cycle 1 - préscolaire	Zyklus 1 - Vorschulunterricht	38
Cycle 2	Zyklus 2	40
Cycle 3	Zyklus 3	42
Cycle 4	Zyklus 4	44

Cycle 1
précoce



Zyklus 1
Früherziehung



- OBERLINKELS Nathalie
- TESSARO Carole
- ACHHAMMER Carole
- DRUART Danny
- WEBER Astrid

*Cycle 1
préscolaire*



classe/ Klasse KIMMEL Sonja



classe/ Klasse MARX Tessy



classe/ Klasse KAUFFMANN Estelle

*Zyklus 1
Vorschulunterricht*



classe/ Klasse GASPAR Melanie



classe/ Klasse KRAWZYK Nathalie



classe/ Klasse ZWANK Nathalie / WEBER Gaby



classe/ Klasse THILL Jessica



classe/ Klasse RIZZI Candi



classe/ Klasse DIDIER Isabelle / WELTER Martine

Cycle 2



classe/ Klasse HERMES Martine



classe/ Klasse ZIRVES Michèle



classe/ Klasse THOMMES Gisèle

Zyklus 2



classe/ Klasse OSWALD Véronique



classe/ Klasse MOLINA Caroline



classe/ Klasse SABBATUCCI Rachel



classe/ Klasse ZECHES Esther



classe/ Klasse BERNABEI Sandy / FABER Gabrielle



classe/ Klasse STEFFEN Malou

Cycle 3



classe/ Klasse FREYMANN André



classe/ Klasse BERNARD Corinne



classe/ Klasse KLEBER Kim

Zyklus 3



classe/ Klasse BAUSCH Frank



classe/ Klasse TINTINGER Laurence



classe/ Klasse KEISER Lynn



classe/ Klasse STEFFEN Joël / DI GIAMBATTISTA Claudia



classe/ Klasse TINTINGER Manon



classe/ Klasse PHILIPPE Lynn



classe/ Klasse GOEDERT Max



classe/ Klasse HARDY Atèle / CORAZZOL Christian



classe/ Klasse ESCHETTE Jennifer

Cycle 4



classe/ Klasse MATHIAS Alain



classe/ Klasse KÜHN Steve



classe/ Klasse LAROCHE Lynn

Zyklus 4



classe/ Klasse MOHNEN Glenn



classe/ Klasse HOFFMANN Georges



classe/ Klasse HILBERT Marianne



classe/ Klasse WILTGEN Anne-Marie



classe/ Klasse DAUPHIN Cherryl



classe/ Klasse JUSTEN Yann



Vacances scolaires

Schulferien

SEPTEMBER

M	D	M	D	F	S	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OKTOBER

M	D	M	D	F	S	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

NOVEMBER

M	D	M	D	F	S	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DEZEMBER

M	D	M	D	F	S	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

JANUAR

M	D	M	D	F	S	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FEBRUAR

M	D	M	D	F	S	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MÄRZ

M	D	M	D	F	S	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

ABRÉLL

M	D	M	D	F	S	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI


M	D	M	D	F	S	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUNI

M	D	M	D	F	S	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JULI

M	D	M	D	F	S	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



Le lendemain de la 1^{ère} communion, les classes du 3^e cycle fonctionnent normalement. Toutefois, des excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée seront acceptées.

La journée du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg n'est plus considérée comme jour de congé collectif. Désormais ce jour est un jour de classe normal; néanmoins des excuses individuelles présentées par les représentants légaux des enfants qui désirent prendre part à cette manifestation seront acceptées.

Am Montag nach der Kommunion funktionieren die Klassen des Zyklus 3 wie gewohnt. Allerdings werden schriftliche Entschuldigungen für das morgendliche Fehlen der Schüler angenommen.

Der Pilgertag zur alljährlichen Oktave zählt nicht mehr als schulfreier Tag. Fortan handelt es sich um einen normalen Schultag; allerdings werden schriftliche Entschuldigungen der Erziehungsberechtigten für das Teilnehmen ihrer Kinder an diesem Ereignis angenommen.



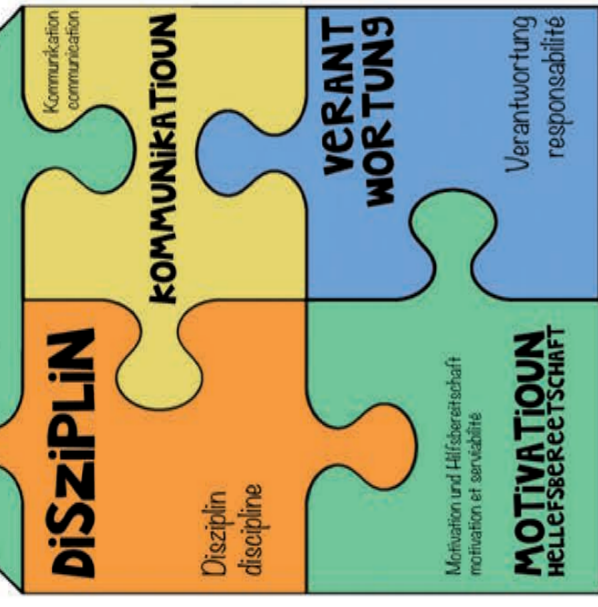
www.remelenger-schoulen.net
rumelange.ecole.lu

Le site internet de l'école fondamentale de Rumelange renseigne sur des thèmes scolaires. Au-delà on y peut consulter la bibliothèque scolaire, voir des productions d'élèves (textes, images, vidéos), faire des exercices en ligne et trouver des liens vers des pages intéressantes. Le contenu est régulièrement actualisé.

Die Internetseite der Grundschule Rümelingen informiert über schulische Themen. Darüber hinaus kann man die Online-Bibliothek aufrufen, Schülerproduktionen (Texte, Bilder, Videos) ansehen, Online-Übungen machen sowie interessante Links zu weiteren Internetseiten finden. Der Inhalt wird regelmäßig aktualisiert.

The screenshot shows the homepage of the school website. At the top, there's a navigation bar with a logo and a 'LOGIN' button. Below that are four main icons: Downloads, Anstalts, Online-Exercices, and Online-Biblio. A large banner titled 'Plan de réussite scolaire' features a photo of a teacher pointing at a whiteboard. Below the banner are three news sections: 'Förderzentren/ Centres d'apprentissage', 'ROI', and 'Elternvertreter / représentants des parents'. At the bottom, there are logos for 'SCRIPT', 'BEE SECURE', 'Men.lu', and 'education.lu'.

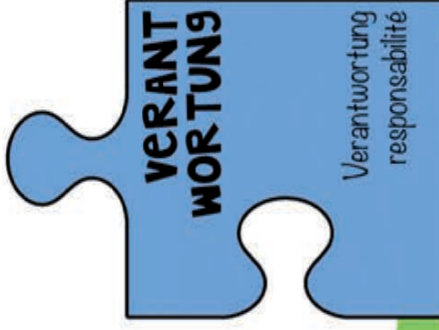
CHARTRE DE L'ÉCOLE



Je suis responsable de mes actes et je suis conscient de leurs conséquences.



organisation – hygiène – éducation – respect du matériel – communication – coopération



Cette charte a été élaborée au cours des années scolaires 2012-2014 dans le cadre du PPS (plan de réussite scolaire) sous la direction d'un groupe de travail avec la participation des parents, des enfants, des responsables de la maison relais et des foyers, les responsables communaux et de l'inspecteur.

MOTIVATION HELFERSBEREITSCHAFT
Motivation und Hilfsbereitschaft
motivation et servabilité

Je suis motivé, j'aide les autres et j'accepte d'être aidé.

montrer de l'intérêt – soutien – résoudre des conflits – créer un climat d'apprentissage – formation continue

Nous, élèves, parents et enseignants, acceptons les articles de cette charte afin de contribuer à un bon climat d'apprentissage basé sur le respect mutuel, la tolérance et la solidarité.



Je respecte les règles et je suis discipliné pour pouvoir travailler dans un bon climat.



punctualité | savoir-vivre | non-violence
(physique, psychologique, matérielle et verbale)

Je respecte les autres pour être respecté.

abcde



sincérité – politesse – empathie – égalité
– solidarité – confiance



KOMMUNIKATION
Kommunikation
communication

J'écoute les autres pour être entendu.

accepter la critique – parler poliment – régler des conflits – laisser parler les autres
– savoir écouter – faire des compromis – dialoguer

Ordre & sécurité & relations

- ▶ Dans l'enceinte des bâtiments scolaires, les enfants sont tenus de se conformer aux consignes de tous les enseignants, de toute personne intervenant dans des activités scolaires ainsi que du/des concierge(s).
- ▶ Dans les bâtiments scolaires, il est formellement interdit aux élèves de se déplacer en courant, de parler trop fort et de montrer des comportements susceptibles de déranger les cours.
- ▶ Les élèves détériorent ou salissent du mobilier ou du matériel de l'école sont réprimandé(s) par le personnel enseignant. L'enseignant(e) ayant en charge l'élève est informé(e). En cas de récidive l'élève est signalé(e) au/à la président(e) du comité d'école qui informe ou convoque les parents de l'élève.
- ▶ Les élèves ne sont pas autorisés(e)s à quitter l'enceinte du bâtiment scolaire pendant les heures de cours et pendant la récréation.



▶ L'utilisation de ballons dits Soft est autorisée dans les cours. Toutes autres sortes de balles sont confisquées par les surveillant(e)s et remises à la/au titulaire du/des élève(s) en question. Il est interdit de jouer au ballon près des grandes fenêtres.

- ▶ En ce qui concerne les structures de jeux installées dans les cours, les enfants doivent respecter les consignes de sécurité et les autres instructions des surveillants.
- ▶ Les auteurs de jets de pierre ou d'objets dangereux sont réprimandés par les surveillant(e)s.
- ▶ Il est formellement interdit aux élèves de manipuler des pétards ou des objets servant à produire du feu. L'apport d'objets susceptibles de causer un dommage corporel à autrui est prohibé. Le personnel enseignant de l'école est obligé de confisquer les objets en question et d'informer, le cas échéant, la/titulaire des élèves contrevenant aux dispositions du présent article.
- ▶ L'utilisation de téléphones portables est interdite aux enfants dans l'enceinte de l'école. Un enfant qui apporte un portable ou un autre appareil électronique, doit le/les garder éteint(s) dans son cartable. Le personnel enseignant se réserve le droit de confisquer temporairement le portable et les appareils électroniques. L'école décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou endommagement.
- ▶ L'enregistrement de sons et d'images est interdit dans l'enceinte de l'école, sauf à des fins pédagogiques. Pour tout autre enregistrement, l'autorisation préalable des parents des élèves et des autorités communales ou du ministre, ayant l'Education nationale dans ses attributions, est requise.



- ▶ Il est interdit d'apporter à l'école des bijoux ou objets de valeur ainsi que des sommes d'argent non destinées à l'école.
- ▶ En cas d'accident ou de malaise d'un(e) élève, les enseignant(e)s contactent les parents (ou personnel(s) responsable(s)) qui sont obligés de venir chercher l'enfant à l'école. En cas de non-réponse, l'enseignant(e) responsable de l'élève contacte le service médico-social de l'école qui prend en charge l'élève. A défaut de disponibilité du service précité l'enseignant(e) responsable appelle l'ambulance (en cas de besoin).

En cas de danger immédiat pour l'élève, victime d'un accident ou d'un malaise, l'enseignant(e) responsable de l'élève ou à défaut la/le surveillant(e) appelle l'ambulance sans respecter les dispositions énumérées au paragraphe ci-dessus. Les parents de l'élève sont informés dans les meilleurs délais.



Dans ce cas, la/le responsable du service médico-social accompagne l'élève pendant son transport à l'hôpital. A défaut de disponibilité du responsable du service médico-social l'enseignant(e) responsable accompagne l'élève pendant son transport à l'hôpital.

Si le tuteur légal est en mesure de rejoindre l'école avant l'arrivée de l'ambulance, il accompagnera l'enfant dans l'ambulance remplaçant ainsi l'enseignant en charge resp. la/la responsable du service médico-social.

- ▶ L'administration de médicaments est faite suivant les protocoles établis par le ministère. Le responsable du service médico-social organisera l'établissement de ces protocoles.

- ▶ Tout accident survenu dans l'enceinte de l'école ainsi que tout accident dont est victime l'élève sur le chemin de l'école doit être signalé immédiatement.



▶ La tenue vestimentaire des élèves doit être correcte et adaptée à la saison. Des tenues spéciales peuvent être prescrites pour certains cours, notamment les cours d'éducation sportive, de natation, d'éducation artistique et les séances de travaux manuels.

- ▶ Les enfants, les parents et les enseignants respectent la charte scolaire.

- ▶ Les parents qui désirent parler à un enseignant de leur enfant demanderont un rendez-vous. Les détails seront communiqués par les enseignants lors de la réunion d'information de début d'année. En cas d'urgence, les parents contacteront l'enseignant de préférence avant le début des cours ou se présenteront vers la fin des cours.

Les interlocuteurs sont à choisir selon l'ordre suivant:
titulaire de classe / surmunière > coordinateur de cycle > président d'école > inspecteur de l'arrondissement



Année Scolaire 2016-2017



Règlement d'ordre interne

version parents



Grondschoul

Sauerwiesen
Rümeléng
B.P. 63 | L-3701 Rumelange
tél: 56 61 78 - 1
fax: 56 61 78 9 250

Cycle I - précoce

Bâtiment précoce rue d'Esch

HORAIRES

	accueil	début des cours	fin des cours	accueil
matin	7h30-8h30	8h00	11h45	11h30-11h45
après-midi	13h30-14h00	14h00	16h00	16h00-16h30

La cour forme une zone de surveillance unique. Pendant les récréations du matin une surveillance des élèves sera également mise en place.

Les parents accompagnent leur(s) enfant(s) jusqu'à la salle de classe où ils seront pris en charge par les enseignants.

- ▶ à partir de **8h30 resp. 14h00** les personnes voulant accéder le bâtiment doivent sonner



26 56 01 74

Cycle 3

(deux classes)

Bâtiment J.-P. Bausch rue J.-P. Bausch

HORAIRES

	surveillance dans la cour*	début des cours	fin des cours	surveillance dans la cour**
matin	7h40-7h50	7h50	11h55	11h55-12h05
après-midi	13h50-14h00	14h00	15h50	15h50-16h00

* la cour forme 1 zone de surveillance. Pendant les récréations du matin (9h55-10h10) une surveillance des élèves sera également mise en place.

Le rassemblement des élèves se fait dans la cour de l'école.



56 74 49

Cycle I - préscolaire

Bâtiment préscolaire rue de la FONTAINE

HORAIRES

	accueil dans la salle	début des cours	fin des cours	accueil
matin	7h50-8h00	8h00	11h45	11h45-11h55
après-midi	13h50-14h00	14h00	16h00	16h00-16h10

La cour forme une zone de surveillance unique. Pendant les récréations du matin une surveillance des élèves sera également mise en place.

Les parents accompagnent leur(s) enfant(s) jusqu'à la salle de classe où ils seront pris en charge par les enseignants.

- ▶ Ouverture des portes d'entrée à 7h50 le matin et à 13h50 l'après-midi.

- ▶ A 11h45 et à 16h00 les parents peuvent accueillir leur(s) enfant(s) aux emplacements définis au début de l'année scolaire.

- ▶ A partir de **8h15 resp. 14h15** les personnes voulant accéder le bâtiment doivent sonner.



Pendant les heures de classe l'accès à la cour de l'école est réservé aux élèves, au personnel enseignant de l'établissement et au personnel des structures assurant l'accueil socio-éducatif.



56 61 78 - 1

Cycles 2-4

Bâtiment Sauerwiesen rue S. Allende

HORAIRES

	surveillance dans la cour**	début des cours	fin des cours	surveillance dans la cour**
matin	7h40-7h50	7h50	11h55	11h55-12h05
après-midi	13h50-14h00	14h00	15h50	15h50-16h00

* la cour est divisée en 3 zones de surveillance. Pendant les récréations du matin (9h35-9h50 resp. 9h55-10h10) une surveillance des élèves sera également mise en place.

Le rassemblement des élèves se fait dans la cour de l'école.

- ▶ Ouverture de la cour de l'école à 7h40, 11h55, 13h50 et 15h50 pour faire entrer/sortir les élèves, puis fermeture.

- ▶ pour les élèves en retard et les parents: Porte d'entrée rouge côté rue Emile Lux (moyennant sonnette) de 7h50 à 8h15 resp. de 14h00 à 14h15



Pendant la surveillance et les heures scolaires l'accès à la cour de l'école est réservé aux élèves, au personnel enseignant de l'établissement et au personnel des structures assurant l'accueil socio-éducatif.

- ▶ Les parents des élèves invoquant un motif valable pour rencontrer la/le titulaire de leur(s) enfant(s) ont l'autorisation d'accéder à la cour.

- ▶ La circulation avec engins à roues dans la cour est interdite pendant les heures de classes et les surveillances. Des emplacements pour des trottinettes seront mis en place. Les élèves sont tenus d'y déposer leur(s) engin(s) avant l'entrée en classe.



56 61 78 - 1



Numéros de téléphone utiles

Nützliche Telefonnummern

Administration communale/Gemeindeverwaltung:

NOESEN Yves	563121-206
WINCKEL Jérôme	563121-219

Ecole fondamentale/Grundschule:

président du comité d'école/Präsident des Schulkomitees (STEFFEN Joël)	566178-9-116
bibliothèque scolaire/Schulbibliothek	566178-9-004
centre d'apprentissages/Förderzentrum	566178-9-002
bâtiment Sauerwiss/Gebäude Sauerwiss	566178-1
bâtiment J.-P. Bausch/Gebäude J.-P. Bausch	56 74 49
bâtiment préscolaire/Gebäude Vorschulunterricht	566178-9-121
bâtiment précoce/Gebäude Früherziehung	26 56 01 74

Equipe multiprofessionnelle/multiprofessionelles Team:

MARTINEZ Carole	502892-1
-----------------	----------

Inspectorat/Inspektorat:

NEY Georges	2658078457
-------------	------------

Représentants des parents/Elternvertreter:

FRIESEISEN Jessica	eltervertreder@ remelenger- schulen.net
GUITTET Mathias	
MARTINS FERNANDES Fernando Manuel	
SIMOES MARTINS Liliane	

Association des parents/Elternvereinigung (EVR):

MARTINS Fernando

Service Krank Kanner Doheem

48 07 79

Maison Relais

ROHMANN Sacha	26 56 70 - 1
---------------	--------------

Piscine Schifflange/Schwimmbad Schifflingen

54 72 42

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20





www.rumelange.lu

STAD  RËMELENG